

Mémoire déposé dans le cadre des évaluations environnementales stratégiques sur les énergies fossiles.

Soumis par Ellen Nutbrown, résidente de Mont-St-Hilaire.

Le 19 novembre 2015

Bonjour Messieurs et Mesdames,

Je tiens à faire part de mes vives inquiétudes, à la lecture des nouvelles dans différents journaux et après discussions avec de nombreuses personnes dans mon entourage qui se tiennent informées sur les dossiers gaz de schiste, pétrole de schiste, l'exploitation des hydrocarbures à Anticosti et le transport du pétrole par voie ferrée, de même que l'oléoduc Énergie Est.

Non acceptabilité

Tout d'abord, je tiens à redire qu'il y a toujours la non-acceptabilité sociale sur le développement du gaz et du pétrole de schiste. Les comités de citoyens ont déposés des milliers de signatures à Québec, chez Talisman et une pétition sur internet avait recueilli 130,000 signatures.

Plus précisément le 8 février 2011 il y a eu : un dépôt, à l'Assemblée nationale du Québec, de la pétition signée par 130 000 personnes demandant un moratoire sur l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste, par le groupe « Non au pétrole et au gaz au Québec » et ses partenaires à l'Assemblée Nationale à Québec. Cette pétition fut initiée par Marie-Hélène Parent, mais elle fut un succès grâce à la contribution de Dominic Champagne avec sa campagne « WO » vue par un demi-million de personnes sur le web. (1)

Et aussi, le 17 avril 2012 il y a eu : un dépôt des signatures de la campagne « Vous n'entrerez pas chez nous » à l'Assemblée nationale à Québec. Des représentants de nombreux comités de citoyens, membres du Regroupement Interrégional sur le Gaz de Schiste de la Vallée du Saint-Laurent (RIGSVSL) opposé au développement de l'industrie du gaz de schiste sur le territoire du Québec, ont déposé par l'intermédiaire de Martine Ouellette, député du Parti Québécois, des milliers de formulaires signés par des citoyens qui refusent la présence des compagnies gazières dans leur communauté. Durant des mois, des centaines de citoyens

bénévoles ont mené l'opération «Vous n'entrerez pas chez nous » Cette opération a eu pour objectif de solliciter la signature des citoyens afin de démontrer au gouvernement et aux compagnies qu'il n'y a pas d'acceptabilité sociale concernant le développement de l'industrie gazière au Québec. Par différents modes de rencontres avec les résidents de leur communauté (porte-à-porte, soirées d'information, séances de signatures dans des lieux publics, etc.), ces citoyens bénévoles ont sollicité et reçu l'appui d'agriculteurs, de pomiculteurs, d'éleveurs, de maraîchers et de propriétaires terriens d'un hectare et plus, ainsi que de propriétaires et locataires de terrains résidentiels de moins d'un hectare. Il n'y a pas et il n'y aura jamais d'acceptabilité sociale pour les gaz de schiste au Québec. (2)

Et nous pourrions facilement continuer de faire signer et démontrer la non-acceptabilité de cette industrie au Québec, et voici pourquoi...

C'est inconcevable que les gazières et pétrolières aient obtenues leurs permis à un prix dérisoire, voire 10 cents l'hectare, et c'est scandaleux qu'il y ait eu une entente *secrète* entre Pétrolia et Hydro Québec. Il y a quelques années, alors qu'elle était ministre des ressources naturelles, Martine Ouellet a demandé de voir cette *entente secrète*. Par la suite, on a pu en apprendre un peu plus sur la nature de cette entente pour se rendre compte que les redevances que nous aurions été dérisoires.....Ensuite, le gouvernement de Mme Marois a investi à hauteur de 115 millions pour aider Pétrolia à mener des opérations de forages exploratoires. Et l'article du Devoir disait notamment ceci : Le gouvernement affirme par ailleurs que les travaux seront menés avec un suivi environnemental «étroit» de la part du ministère de l'Environnement du Québec. Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement serait quant à lui mandaté pour étudier le dossier si jamais les travaux d'exploration démontraient que le potentiel pétrolier de l'île justifie l'exploitation de cette source d'énergie fossile. (3) Or, à ce jour, il n'y a pas de BAPE sur l'exploration ou l'exploitation des hydrocarbures à Anticosti.

De plus, je considère que c'est inconcevable de financer avec l'argent des contribuables de tels projets, qui ont été conclus dans le secret. Je tiens à rappeler qu'il y a quelques années, lorsque Hydro Québec détenait tous les permis d'explorations et d'exploitations du gaz et du pétrole, ces ressources étaient nationalisées et qu'il est impardonnable que le gouvernement, seul actionnaire de Hydro Québec et donc fiduciaire de ces ressources, les aient laissées brader de la sorte, en cachette et que nous n'ayons pas eu accès au contrat secret entre Pétrolia et Hydro Québec pendant des années. Il y a ici, plusieurs raisons de s'offusquer et de continuer notre résistance citoyenne contre ces projets. Même si le gouvernement de Mme Marois

désirait reprendre une partie des droits, il y a ici, un premier heurt, non réparé, et on remet de l'huile sur le feu en redonnant de l'argent aux compagnies pour leur permettre de forer. C'est un non-sens, et on attend toujours un BAPE sur Anticosti. Et que dire de Ristigouche Sud-Est qui se fait poursuivre par Gastem alors que la compagnie Gastem n'a plus de permis pour forer, elle a donné le permis à Pétrolia. Nous nous sommes mobilisés pour ramasser des sous, afin que cette ville puisse se défendre. Lorsqu'on constate que le gouvernement, qui est en partie responsable de ne pas avoir légiféré sur les distances séparatrices entre les installations des sociétés gazières, pétrolières et minières et les sources d'eau potable, et que les normes qui sont venues trop tard sont insuffisantes et que le gouvernement ne fera rien et s'en lave les mains, notre degré de mobilisation et de colère vient encore de grimper d'un cran.

Je dois aussi mentionner que je ne suis pas très heureuse que 4000 pages d'études soient rendues publiques quelques jours avant les audiences et que plusieurs études manquent, soient environ 18 études, dont une dizaine très importantes sur l'environnement. Et une dizaine d'études non publiées portent directement sur les enjeux environnementaux pour l'île d'Anticosti. (4) On se demande pourquoi tenir des audiences maintenant, et à quoi serviront nos mémoires, si nous n'avons pas accès aux études.

Ne touchez pas à Anticosti

Sur le site du Gouvernement du Québec

<http://hydrocarbures.gouv.qc.ca/exploration-petroliere-anticosti.asp> sous la rubrique Anticosti, on peut y lire qu'il y a des sondages stratigraphiques sur Anticosti. Or les résidents de l'île font état que 2 avions sont venues apporter du chlorure de sodium, pour densifier le béton à cause d'un important retour de gaz lors d'un forage à La Loutre.

On peut constater aussi sur le site FB de Marc Durand ing. dont voici le lien, <https://www.facebook.com/notes/726555190805340/> qu'à peine 80 % des sondages ou activités d'explorations y ont été faites et selon les dernières infos, il y aurait plus de gaz que de pétrole à Anticosti (5), ce qui nous ramène au début du présent mémoire, ou constat de ce mémoire, il n'y a pas d'acceptabilité sociale dans ce dossier, et de plus, les prix du gaz étant très bas, et la loi sur les mines faisant en sorte que nous n'avons que peu de rédevances sur le développement de cette industrie et que ce sont nos ressources naturelles bradées, sans notre consentement en catimini avec ententes secrètes, dévoilées trop tard, je réitère le fait qu'il y aura beaucoup de résistance contre de tels projets et surtout sur Anticosti qui est un joyau. Dominic Champagne a fait un film très touchant, et inspirant qui donne l'idée, qu'il pourrait y avoir une usine de transformation des fruits de mer ou une usine de transformation du chevreuil à Anticosti et ce serait un bien meilleur développement que les hydrocarbures.

Anticosti n'est jamais venue au monde et il serait absurde de la souiller.

Transport du pétrole des sables bitumineux par train

Pour ce qui est du transport du pétrole par train, j'habite devant la voie ferrée à Mont-St-Hilaire depuis 30 ans, et je suis toujours aussi désolée de constater qu'il y a de moins en moins d'inspections qui sont faites. On a eu un déraillement de wagons en 1999 qui aurait pu être équivalent à Lac Mégantic, et le gouvernement de Couillard a mentionné qu'il n'y aurait pas de BAPE ou d'études sur le transport du pétrole par train. C'est encore, selon moi un manque d'agir dans le bon sens et un manque de transparence Il y a aussi une pétition en ligne et sur papiers qui circulent à cet effet. La pétition sur le site de l'Assemblée Nationale a reçu plus de 10,000 signatures au moment où j'écris ces lignes. Et cette pétition sera déposée le 24 novembre 2015 . Voir le lien plus bas. (6)

Plusieurs villes ont aussi adopté une résolution contre le transport du pétrole par train et réclament un BAPE sur cette question alors que nous savons que la sécurité et les inspections ont été réduites au minimum.

Voici quelques villes qui ont fait passer une résolution...

3 août 2015: Saint-Anaclet-de-Lessard demande de BAPE & moratoire;

17 août 2015 : Otterburn Park demande de BAPE & moratoire;

8 septembre 2015 : Rimouski demande de BAPE;

21 septembre 2015 : Sainte-Luce (dans La Mitis) demande de BAPE & moratoire;

5 octobre 2015 : St-Hyacinthe demande de BAPE;

5 octobre 2015 : Saint-Alphonse-de-Caplan (Baie-des-Chaleurs) demande de BAPE & moratoire;

5 octobre 2015 : municipalité de L'Islet demande de BAPE & moratoire;

7 octobre 2015 : Arrondissement Montréal Sud-Ouest demande de BAPE & moratoire;

et que le 14 octobre 2015 l'AGECAR (Rimouski) s'est positionné contre le projet Chaleur

Terminals Inc ainsi que sur le transport de pétrole par train.

27 octobre 2015 : Ville de Montréal demande de BAPE & moratoire. (7)

Et aussi :

Le 7 octobre 2014 le CREGIM (Conseil régional de l'Environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine) a adopté la résolution suivante :

Résolution 07-10-14-06

Il est dûment proposé et appuyé que le Conseil régional de l'Environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

1. S'oppose résolument à ce transport de produits pétroliers par train;
2. Invite toutes les municipalités et MRC concernées par ce projet à se joindre à la présente démarche et à s'opposer résolument au transport de ce type de produit;
3. Demande aux unions municipales (UMQ et FQM) de prendre toute mesure appropriée afin de soutenir les municipalités qui s'opposent à ce projet;
4. Demande, en vertu de l'article 6.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2), au gouvernement du Québec de confier au Bureau d'audience publique en environnement (BAPE) le soin d'étudier ce projet et de faire les recommandations qui s'imposent auprès des autorités fédérales concernées;
5. Que d'ici la conclusion de ces travaux, un moratoire soit immédiatement décrété sur ce transport par rail du pétrole de schiste et/ou du pétrole bitumineux de l'ouest jusqu'à ce que des consultations publiques et indépendantes aient lieu auprès des populations des villes et villages concernés par le transport ferroviaire et maritime de ces produits dangereux pour la sécurité publique et l'environnement; et (2) que ce moratoire soit maintenu tant et aussi

longtemps que les wagons DOT-111 n'auront pas tous été remplacés et que la voie ferrée n'aura pas été mise à niveau sur tout le parcours. (7a)

Sans oublier que :

Le budget du département de sécurité ferroviaire a été coupé de 20% entre 2010 et 2014 alors que le transport ferroviaire des hydrocarbures est passé de 500 charges de wagons-citernes en 2009 à 160,000 en 2013. En 2013, il n'y avait toujours au Canada que 16 inspecteurs pour le transport ferroviaire des matières dangereuses (même nombre que 10 ans auparavant) ce qui signifie que le ratio de chaque inspecteur est passé de 31 à 10,000 charges de wagons-citernes.

Bruce Campbell vient d'obtenir une bourse qui lui permettra de poursuivre ses recherches sur le transport du pétrole par train et la «déréglementation», à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa. Il a par ailleurs écrit plusieurs articles à ce sujet. C'est la preuve que nous avons raison de nous inquiéter du manque de sécurité et du manque de volonté d'améliorer cette sécurité. Ce sont des infos mis en ligne par Convoi-citoyens sur une page publique de Facebook et les références sont citées plus bas (8)

Oléoduc Énergie Est est un non-sens

Je tiens à dire très haut et très fort que qu'il est essentiel, voire vital de protéger le Fleuve St-Laurent qui coule dans nos veines, et que si 640 lacs sont pour être traversés par l'oléoduc Énergie Est, il y a un mur de résistance imparable qui va se dresser contre. Si la Colombie Britannique a réussi à protéger son environnement et que le Premier Ministre du Canada Justin Trudeau demande un moratoire sur le transport du pétrole par pétrolier dans le nord de la Colombie Britannique (9), nous sommes tout aussi en droit d'avoir ce moratoire et de protéger notre environnement et l'eau potable consommée par environ 3 millions de québécois.

Ce serait même une très bonne raison de se séparer du reste du Canada, si on venait à nous imposer cet oléoduc, il serait plus que souhaitable de dire non au Canada, et de devenir maître chez nous. Lorsqu'on constate et lisons dans l'article du Devoir, que des agriculteurs ne pourront plus semer de luzerne, et que leurs assurances pourraient ne plus les assurer (10), je constate que le dossier du pétrole sale des sables bitumineux envenime tout notre environnement, menace les agriculteurs, notre eau et c'est une question de vie et du droit de vivre dans un environnement sain avec le droit à une certaine qualité de vie. C'est désolant et déplorable que des citoyens bénévoles dans la majorité des cas, soient engagés dans un processus de longue haleine sur plusieurs années à défendre ce qui va de soit.

Au fil des années d'implication dans la communauté, et à la lecture des journaux, et des groupes de discussions auxquels je participe, je me sens très très concernée et je suis très inquiète de l'attitude du gouvernement, et des preneurs de décisions qui ne semblent se soucier que peu des volontés et désirs des gens qui auront à vivre et subir le développement des hydrocarbures, alors que nous avons tellement plus de potentiels et de possibilités du côté des énergies vertes. L'oléoduc Energie Est va permettre de doubler la production du pétrole des sables bitumineux, mais qui veut cette pollution, sinon les pétrolères, et je suis très triste de constater que les albertains vont peut-être se réveiller avec un réel problème et peu de moyen d'y remédier dans quelques années. Alors que les scientifiques nous disent de laisser le pétrole sous terre, les gens directement affectés, comme Jessica Ernst (11), entre autre, et qui se défendent devant les tribunaux, que ce soit aux États-Unis ou ailleurs, vont réellement faire front commun, ce n'est qu'une question de quelques semaines pour dire non une fois pour toute, à ce développement insensé.

Ce mémoire a été écrit rapidement faute de temps, mais ce ne sont pas les sujets ni la documentation qui manques, c'est tout le contraire, il y a une multitude d'études et d'informations que j'aurais pu citer et que vont dans le même sens que ce qui est décrit plus haut. Le but ici, n'était pas de mettre le maximum d'informations mais de dire haut et fort et une fois pour toute, qu'assez c'est assez et la protection de notre environnement et de notre eau potable est ce qui prime sur tout, et c'est dommage ou malheureux qu'on soit engagé dans une lutte contre nos instances politiques, qui sont à la lumière des informations plus voués à servir les pétrolières et les gazières.

(1) Communiqué de l'AQLPA intitulé « Gaz de schiste : les citoyens débarquent à l'Assemblée Nationale ».

(2) Référence CMAVI BAPE p.8

http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/gaz_de_schiste-enjeux/documents/DM85.pdf

(3) Le Devoir, 13 février 2014,

<http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/399867/anticosti-pet-role-quebec>

(4) Le Devoir, 16 novembre 2015,

<http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/455335/energies-fos-siles-les-consultations-publiques-debutent-malgre-l-absence-de-plusieurs-etudes-cles>

(5)

<http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/453746/etude-l-ile-d-anticosti-renfermerait-surtout-du-gaz-de-schiste>

(6) <https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-5515/index.html>

(7) Infos provenant de Convoi-citoyen : <https://www.facebook.com/events/413175428866732/>

(7a)

<http://cregim.org/wp-content/uploads/2014/12/R%C3%A9solution-transport-de-p%C3%A9trole-par-trainweb.pdf>

(8)

<http://www.thestar.com/opinion/commentary/2015/09/28/tory-budget-surplus-came-at-cost-to-public-safety.html>

(9)

<http://ici.radio-canada.ca/regions/colombie-britannique/2015/11/13/009-justin-trudeau-lettres-mandats-petroliers-cote.shtml>

(10)

<http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2015/11/13/002-pipeline-transcanada-agriculteurs-quebecois-assurances.shtml>

(11)

<http://lesamisdurichelieu.blogspot.ca/2015/04/jessica-ernst-sen-va-en-cour-superieure.html>